



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Pays de la Loire | 1999

Mûrs-Érigné – Les Humelles

Évaluation et fouille préventive (1999)

Elven Le Goff



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36352>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Elven Le Goff, « Mûrs-Érigné – Les Humelles » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 13 octobre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36352>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Mûrs-Érigné – Les Humelles

Évaluation et fouille préventive (1999)

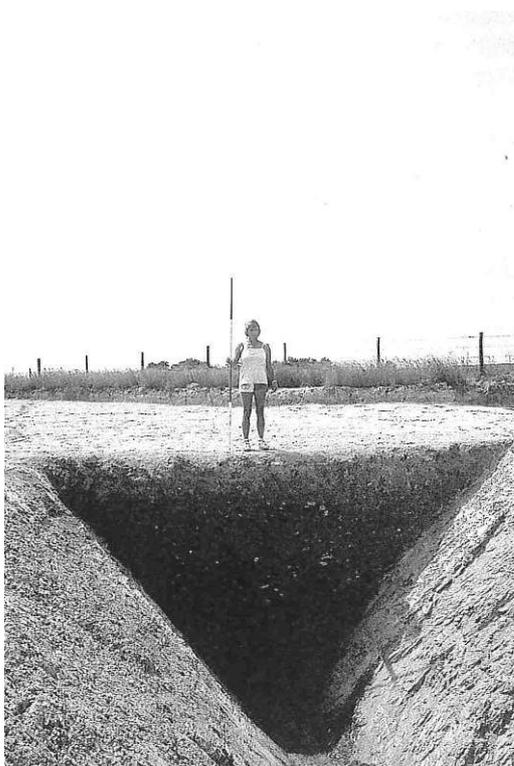
Elven Le Goff

- 1 Révélée lors de la phase de prospection mécanique en août 1998 et confirmée à l'issue d'une évaluation complémentaire en janvier 1999, l'occupation protohistorique aux Humelles correspond au premier site repéré sur la section courante de l'autoroute A87. Il s'agit d'un habitat du second âge du Fer installé à une altitude de 25 m NGF, à l'extrémité d'un promontoire rocheux du versant sud de l'Aubance et non loin de la confluence de la rivière avec la Loire. L'éperon est naturellement bordé au nord, à l'est et à l'ouest, par la plaine alluviale de la rivière qui forme à cet endroit un méandre. Un large fossé de barrage (7 à 6 m) d'une profondeur moyenne de 3 m vient fermer le côté sud de l'occupation et définir un retranchement d'environ 3,5 ha. Un rempart, aujourd'hui totalement disparu, lui était vraisemblablement associé. La fonction défensive du site est confortée par la découverte d'un parapet de contour (retrouvé effondré en contrebas de l'occupation) qui devait border le retranchement sur les côtés délimités par la plaine alluviale. Par ailleurs, des sondages réalisés dans la plaine alluviale ont clairement démontré que la topographie actuelle de la partie basse ne correspondait pas à celle de la période protohistorique. La vallée était autrefois plus encaissée et l'hypothèse d'aménagements permettant le maintien d'une zone humide est avancée.
- 2 L'accès à l'espace interne de l'éperon barré se faisait latéralement, sur le côté est de la ligne défensive. À l'intérieur, une occupation structurée par un ensemble de fossés plus modestes se développe immédiatement en arrière du rempart. On remarque également de nombreux impacts de constructions sur poteaux plantés en bordure du secteur du parapet.
- 3 Le site des Humelles connaît une évolution complexe. Simple éperon barré sans prétentions défensives à la fin du III^e et au II^e s. av. J.-C., ce site n'est véritablement fortifié qu'à la fin de La Tène finale, mais ces travaux seront brutalement stoppés alors que l'ouvrage défensif est presque terminé. L'éperon barré des Humelles est donc, dans sa phase tardive, une fortification inachevée. Il ne nous est pas possible de mettre en relation de manière certaine l'arrêt des travaux du rempart principal avec les

événements de la Conquête (57 av. J.-C.), même si celui-ci survient vraisemblablement dans un horizon chronologique proche. Le démantèlement massif du parapet qui bordait le retranchement le long de la plaine alluviale semble traduire un changement de statut du site. L'arrêt des travaux défensifs n'entraîne toutefois pas l'abandon du retranchement. Il va au contraire engendrer une nouvelle restructuration de l'espace interne et des zones d'accès, le site étant probablement fréquenté jusqu'à la période augustéenne.

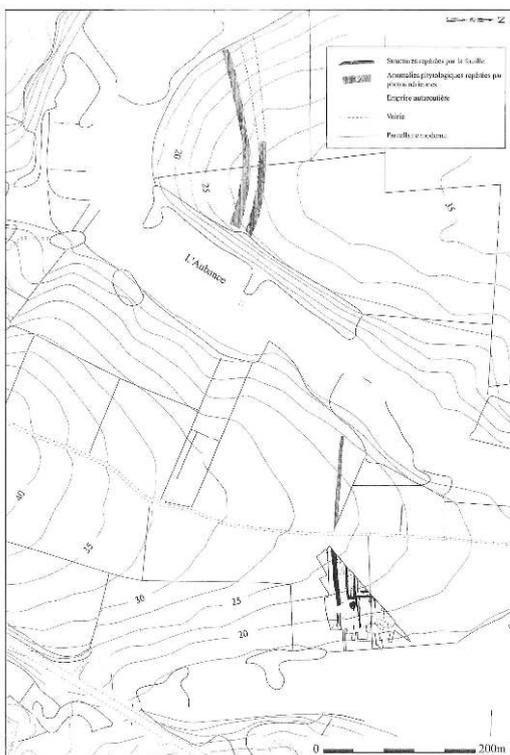
- 4 L'intérêt principal du site des Humelles réside dans la localisation de la fortification à une quinzaine de kilomètres au sud de l'agglomération laténienne d'Angers, *oppidum* pressenti des Andes. L'opération archéologique, qui, en réalité, ne vient ici que frôler le site, ne nous permet toutefois pas de définir plus précisément l'occupation et le statut de l'établissement. Fortification secondaire vraisemblable, l'habitat des Humelles intervient comme un élément nouveau pour la compréhension de la structuration du territoire de la fin de la période gauloise.

Fig. 1 – Coupe du fossé de barrage défensif de la fin de La Tène finale



Cliché : E. Le Goff (Afan).

Fig. 2 – Le site dans son environnement



DAO : Afan/coordination A87.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjfwvl4xqBS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOyoK39WhQ5>

Année de l'opération : 1999

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBblQq>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

AUTEURS

ELVEN LE GOFF

Afan